Jorge se démasque et les congédie en leur disant : « Je suis votre seigneur ! » Beatriz s'évanouit et don Jorge s'éloigne. Il va faire son testament. Beatriz, pour empêcher son fils d'accomplir le terrible projet qu'il médite, ne trouve d'autre moyen que de l'emprisonner dans le palais de Lara. Doña Florinde le délivre, et Beatriz n'a d'autre alternative que de dénoncer son fils ou de le laisser assassiner le roi. Elle accourt à l'Alcazar et veut voir don Pèdre. Elle lui demande de faire grâce pour la première fois... Bientôt don Jorge arrive, et sur le seuil du roi il trouve sa mère. Malgré les subterfuges de Beatriz, la vérité se découvre. Mais le roi fait grâce, et, en se retirant, don Jorge invite la cour à un enterrement qui se fera le lendemain, à midi, au couvent de San-Bartolomé.

» Dans le cimetière du cloître, un homme creuse une fosse, c'est don Jorge; encore quelques pelletées de terre, et il aura fini, et il refuse le service du frère qui veut l'aider. Beatriz arrive; avec les ordres du roi, elle a forcé la consigne du couvent et elle surprend son fils dans cette besogne sinistre. « Ce n'est pas pour toi, au moins, cette fosse ! » Un cortége funèbre apporte, en chantant les psalmodies des morts, une bière couverte d'un drap rouge. Don Jorge l'ouvre et fait voir au roi, qui vient d'entrer avec ses courtisans, qu'elle est vide. « Où est le cadavre? » dit le roi surpris. — Je vais vous le dire. » Seigneur, vous m'avez fait grâce; donc, je » suis désarmé devant vous et l'affront est » ineffaçable. Mon honneur est mort. Eh bien, » les morts, on les enterre... Descendez le » cercueil ! » Beatriz se punit en s'empoisonnant, et meurt pardonnée. Son fils lui a dit : « Ma mère ! »

Funérailles d'un évêque (LES), chef-d'œuvre de Zurbaran; musée du Louvre. Le prélat défunt, enveloppé de ses vêtements épiscopaux, est étendu, le visage livide, sur un lit funèbre recouvert d'une riche étoffe de brocart. Autour de lui se pressent seize personnages, un évêque à la figure vénérable, un roi dont l'habit bleu est galonné de passementeries d'or et agrémenté de nœuds de ruban, des ecclésiastiques et des moines qui prient ou qui pleurent, des gentilshommes graves et solennels comme de vrais Espagnols.

Cette composition, d'un réalisme saisissant, est exécutée dans la manière âpre, violente et heurtée de Zurbaran. Les têtes, les mains sont peintes avec une largeur et une fermeté rares; les draperies sont belles, quoique un peu roides; le coloris a beaucoup de vigueur dans son austère sobriété; les demi-teintes manquent de transparence et le passage de l'ombre à la lumière n'est pas ménagé avec une suffisante habileté, mais l'ensemble a un caractère de force et de réalité tout à fait admirable.

Funérailles d'un enfant (LES), tableau du Poussin; musée de Vienne. Un enfant vient de mourir. Son corps est porté par plusieurs Amours; il est précédé et suivi d'un grand nombre d'autres, dont les gracieuses figures expriment bien le deuil et la tristesse. Le convoi funèbre vient de quitter les dernières marches de la maison paternelle. Le père et la mère de l'enfant sont encore sur le seuil de leur demeure. La mère, folle de désespoir, ne peut détourner ses regards du petit être qui lui devait la vie, et que la mort vient de lui enlever. Le père, dont la douleur plus calme est peut-être plus profonde, suit aussi des yeux le corps de l'enfant qui devait consoler sa vieillesse. Quelques amis mêlent discrètement leurs regrets à ceux des parents, tandis que dans le lointain on voit la tête du cortége près d'entrer dans un temple, à la porte duquel se trouvent la Philosophie, l'Espérance et l'Amitié, seules consolations dans une telle affliction. Outre les qualités habituelles de Poussin, pureté du dessin, suavité du coloris et harmonie de la composition, on admire dans ce tableau le sentiment poétique dont les figures sont empreintes. La manière dont sont disposées les figures a fait penser à quelques personnes qu'il pourrait bien être de Lesueur, mais il paraît devoir être définitivement attribué à Poussin. Il a été gravé par C. Agricola et par Réveil.

Funérailles de Marceau (LES), tableau de François Bouchot; musée de Chartres. Le jeune héros, qui semble sourire dans la mort, est étendu sur un brancard porté par des grenadiers. En avant marchent quatre enfants de troupe qui battent sur des tambours drapés de noir. Des officiers autrichiens se sont joints aux officiers français pour rendre les derniers honneurs à Marceau.

Ce tableau, le meilleur qu'ait peint Bouchot, obtint un très-grand et très-légitime succès à l'Exposition de 1835. Alexandre Decamps, le frère du célèbre artiste, qui faisait le Salon dans la *Revue républicaine*, n'hésita pas à déclarer que c'était là une des scènes les plus complètes qu'eût vues naître la peinture depuis la *Méduse* de Géricault. M. Charles Blanc, dans l'*Histoire des peintres*, a loué, à son tour, le caractère noble et pathétique de la composition, le groupe admirable des enfants de troupe et la figure de Marceau, beau comme un Antinoüs endormi, avec ses cheveux nattés qui tombent sur ses joues pâles et son visage dont la sérénité exprime la pureté de son âme et son ardent patriotisme.

Ce remarquable tableau a été gravé par Sixdeniers.

FUNÉRAIRE adj. (fu-né-rè-re — lat. *funerarius;* de *funera*, funérailles). Qui appartient aux funérailles :

Les dards croisés, les larges boucliers
Sont du héros la couche *funéraire*.
MILLEVOYE.

Je nomme tous mes créanciers
Exécuteurs testamentaires,
Et consens de bon cœur que les frais *funéraires*
Se passent aux dépens de leurs propres deniers.
CHARLES IV, duc de Lorraine.

‖ Qui rappelle la mort d'une personne : *Pierre* FUNÉRAIRE.

— *Colonne funéraire*, Colonne qui portait une urne contenant les cendres d'un mort.

— *Drap funéraire*, Grand drap noir dont on couvre le cercueil des personnages de distinction.

— **Syn. Funéraire, funèbre.** V. FUNÈBRE.

FUNÉRAL, ALE adj. (fu-né-ral, a-le — lat. *funeralis;* de *funera*, funérailles). Qui appartient aux funérailles : *Cérémonies* FUNÉRALES.

FUNÈRE s. f. (fu-nè-re — lat. *funera;* de *funus*, funérailles). Antiq. rom. Pleureuse, femme payée pour pleurer à un enterrement.

FUNES (D. Gregorio), historien argentin, né à Cordova, mort vers 1820. Il fut élevé à l'université de sa ville natale, entra dans les ordres et devint doyen de l'église cathédrale de Cordova. Il se signala par ses idées libérales, embrassa avec ardeur la cause de l'indépendance et contribua beaucoup à introduire dans cette partie de l'Amérique du Sud l'étude des mathématiques, des langues vivantes, du droit public, du dessin, etc. On a de lui un ouvrage très-estimé, intitulé : *Ensayo de la historia civil del Paraguay, Buenos-Ayres y Tucuman* (1816, 3 vol. in-8°).

FUNESTE adj. (fu-nè-ste — lat. *funestus;* de *funus*, funérailles). Malheureux, désolant, calamiteux : *Un événement* FUNESTE. *Une mort* FUNESTE. *Un* FUNESTE *accident*. ‖ Nuisible, pernicieux : *Le naufrage et la mort sont moins* FUNESTES *que les plaisirs qui attaquent la vertu.* (Fén.) *Les passions sont presque toutes également* FUNESTES *au bonheur.* (Mme de Staël.) *La science est toujours salutaire, comme l'ignorance est toujours* FUNESTE. (B. Const.)

Détestables flatteurs, présent le plus *funeste*
Que puisse faire aux rois la colère céleste.
RACINE.

‖ Qui annonce un événement malheureux : *Ce n'est que ce matin que nous avons appris la* FUNESTE *nouvelle.*

Quel coup de foudre, ô ciel ! et quel *funeste* avis !
RACINE.

— Par ext. Triste, douloureux, affligeant : *Si les devoirs de la nature nous appellent auprès de nos parents quand ils meurent, nous nous retirons d'auprès d'eux quand ils sont morts, afin de nous épargner ce* FUNESTE *spectacle.* (Corneille.)

— **Syn. Funeste, fatal.** V. FATAL.

— **Antonymes.** Avantageux, bon, favorable, précieux, profitable, propice, utile.

FUNEUR s. m. (fu-neur — rad. *funer*). Mar. Celui qui fournit, qui met des funins à un vaisseau.

FUNFHAUS, ville de l'empire d'Autriche, dans l'Autriche au-dessous de l'Ens, gouvernement et près de Vienne; 2,600 hab. Nombreuses fabriques de coton; brasseries et tanneries.

FUNFKIRCHEN, littéralement *cinq églises*, en hongrois *Pecs*, ville de l'empire d'Autriche, en Hongrie, ch.-l. du comitat de Baranya, à 166 kilom. S.-O. de Bude, dans une belle situation, au pied du mont Mecsck; 19,500 hab. Siége d'un évêché et des autorités du comitat; gymnase, séminaire épiscopal, école des arts et métiers, bibliothèque publique. Commerce et industrie très-actifs; papeterie, fabriques de lainages, tanneries; culture de céréales, de tabac et surtout de vin; les vignobles qui entourent la ville de tous côtés occupent une surface de 900 hectares, et leur cru est un des meilleurs de la Hongrie. Funfkirchen est une des plus belles villes de la Hongrie, bien qu'elle soit irrégulièrement bâtie. On y remarque une vaste cathédrale ornée d'autels en marbre; le palais de l'évêché, de style florentin, où se trouve une bibliothèque de 20,000 volumes; le palais du comitat; l'hôtel de ville, l'ancienne église des jésuites, bel édifice en forme de rotonde. A l'époque où la Hongrie formait un royaume indépendant, cette ville était beaucoup plus importante que de nos jours; ses écoles étaient célèbres. Les chroniques racontent que 2,000 étudiants de Funfkirchen prirent part à la bataille de Mohacs (1526), et que plus de 300 restèrent sur le champ de bataille. Elle possède des eaux thermales, et, dans le voisinage, près du mont Mecsck, d'où la vue découvre un panorama magnifique, on exploite des mines de houille et des carrières de marbre.

FUNGI ou **FOUNGHIS**, race négroïde du Soudan oriental.

FUNGIACÉ, ÉE adj. (fon-ji-a-sé — rad. *fungie*). Zooph. Qui ressemble à une fungie.

— s. f. pl. Famille de polypiers ayant pour type le genre fungie.

FUNGIBLE, FUNGICOLE, FUNGIE, FUNGIFORME, FUNGIPORE, FUNGINE, FUNGIQUE, FUNGITE, FUNGIVORE, FUNGOÏDE, FUNGOSITÉ, FUNGUEUX, FUNGUS. V. FONGIBLE, FONGICOLE, etc.

FUNICULAIRE adj. (fu-ni-ku-lè-re — du lat. *funiculus*, petite corde). Mécan. Qui est composé de cordes : *Appareil* FUNICULAIRE. *Machine* FUNICULAIRE.

— Géom. *Courbe funiculaire* ou *Funiculaire* s. f., Courbe décrite par une corde ou une chaîne suspendue par les deux bouts et incomplétement tendue : *Calculer la* FUNICULAIRE. ‖ On dit aussi CHAÎNETTE.

— *Chemin de fer funiculaire*, Système de chemin de fer destiné à gravir les fortes rampes, et dans lequel les convois sont mis en mouvement au moyen d'un câble qui s'enroule sur l'axe d'un treuil ou dans la gorge d'une poulie installée à l'extrémité supérieure de la pente.

— s. f. Bot. Genre d'algues marines, formé aux dépens des varechs, et non adopté.

FUNICULE s. m. (fu-ni-ku-le — du lat. *funiculus*, cordon). Bot. Sorte de cordon qui joint la graine au placenta, et représente chez les végétaux le cordon ombilical. Syn. de PODOSPERME.

FUNICULÉ, ÉE adj. (fu-ni-ku-lé — rad. *funicule*). Bot. Pourvu d'un funicule : *Placenta* FUNICULÉ.

FUNICULINE s. f. (fu-ni-ku-li-ne — dimin. du lat. *funiculus*, cordon). Zooph. Syn. de GORGONE, genre de polypiers.

FUNICULITE s. f. (fu-ni-ku-li-te — du lat. *funiculus*, cordon). Pathol. Inflammation du cordon testiculaire.

FUNIFÈRE adj. (fu-ni-fè-re — du lat. *funis*, corde; *fero*, je porte). Qui porte des appendices semblables à des cordes.

— s. m. Bot. Syn. de LAGETTE, genre d'arbrisseaux.

FUNIFORME adj. (fu-ni-for-me — du lat. *funis*, corde; *forma*, forme). Qui a la forme d'un cordon.

FUNILIFORME adj. (fu-ni-li-for-me — du lat. *funis*, corde; *forma*, forme). Qui ressemble à un cordon délié.

FUNIN s. m. (fu-nain — du lat. *funis*, corde). Mar. Nom générique des cordages blancs, ou faits de fil non goudronné. ‖ Syn. de FILIN et de FRANC-FILIN. ‖ *Franc-funin*, Longue et grosse corde dont on se sert à bord pour les manœuvres qui exigent l'emploi d'une grande force. Se dit aussi de tous les cordages formés de cinq torons.

FUNKE (Charles-Philippe), naturaliste allemand, né à Goertzalke en 1752, mort à Altona en 1807. Il fut successivement professeur et inspecteur du séminaire des instituteurs à Dessau, puis conseiller du gouvernement (1804). Ses principaux ouvrages sont : *Histoire naturelle et technologie* (Brunswick, 1790-1791, 3 vol.); *Nouveau lexique des écoles* (Brunswick, 1800-1805, 5 vol.); *Dictionnaire manuel d'histoire naturelle* (Leipzig, 1805, 2 vol.); *Mythologie*, etc.

FUNKIE s. f. (fon-kî — de *Funk*, botan. allem.). Bot. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des liliacées, tribu des hémérocallidées, formé aux dépens des hémérocalles. ‖ Syn. d'ASTÉLIE et de LUMMITZÈRE.

FUNKITE s. f. (fon-ki-te — du nom de *Funk*, botan. allem.). Minér. Variété de coccolithe originaire de Bodksaler, dans le Gothland : *La* FUNKITE *est en grains arrondis, d'un vert olive clair et hyalin; ces grains sont disséminés dans un calcaire lamellaire; ils sont durs et rayent le verre; ils sont fusibles avec quelque difficulté.*

FUNNY s. m. (feu-né). Mot emprunté à la langue anglaise et particulier au vocabulaire du canotage, par lequel on désigne un genre spécial d'embarcation de course et de plaisance à l'aviron.

FUNOU s. m. (fu-nou). Moll. Espèce de coquille, du genre colombelle.

FUR s. m. (fur — du lat. *forum*, marché, d'où, dans les langues romanes, le sens de taux, de mesure. On disait autrefois *fuer*, *feur*, *fueur*, comme on dit encore en espagnol *fuero*, loi, statut, du même primitif latin). Usité seulement dans les locutions *au fur et à mesure*, *à fur et à mesure*, *à fur et mesure*, A mesure, en même temps et proportionnellement : *On le paye* AU FUR ET À MESURE *qu'il livre son ouvrage. La science est un champ dont les limites reculent* AU FUR ET À MESURE *qu'on avance.* (A. Fée.) *Le néologisme naît* AU FUR ET À MESURE *de la durée d'une langue.* (E. Littré.) A FUR ET À MESURE *que les larves éclosent, leur nombre devient si considérable qu'elles ne peuvent plus tenir dans la ruche.* (Duméril.) *L'astronome rectifie* À FUR ET MESURE *de l'observation.* (Proudh.) ‖ Ces locutions sont des pléonasmes complétement consacrés par l'usage; le premier seul, *au fur et à mesure*, est correct; l'emploi des deux autres formes doit être évité.

FURAND, rivière de France (Ain). Elle prend sa source près de la Burbance, reçoit l'Arène, passe à Bons et se perd dans le Rhône, après un cours de 32 kilom.

FURCAIRE s. f. (fur-kè-re — du lat. *furca*, fourche). Bot. Syn de CÉRATOPTÉRIS.

FURCELLAIRE s. f. (fur-sèl-lè-re — du lat. *furcella*, petite fourche). Bot. Genre d'algues, de la famille des fucacées, dont l'espèce type croît sur les côtes océaniques de Europe.

FURCELLARIÉ, ÉE adj. (fur-sèl-la-ri-é — rad. *furcellaire*). Bot. Qui ressemble à une furcellaire.

— s. f. pl. Bot. Tribu d'algues de la famille des fucacées, ayant pour type le genre furcellaire.

FURCELLE s. f. (fur-sè-le — du lat. *furcella*, petite fourche). Moll. Syn. de CLOISONNAIRE.

FURCIFÈRE adj. (fur-si-fè-re — du lat. *furca*, fourche; *fero*, je porte). Zool. Qui a une partie du corps faite en forme de fourche.

FURCILABRE adj. (fur-si-la-bre — du lat. *furca*, fourche, et de *labre*). Zool. Qui a le labre fourchu.

FURCIPILE adj. (fur-si-pi-le — du lat. *furca*, fourche; *pilus*, poil). Zool. Qui a des poils fourchus.

FURCOCERQUE s. f. (fur-ko-sèr-ke — du lat. *furca*, fourche, et du gr. *kerkos*, queue). Infus. Genre d'infusoires polygastriques.

FURCRÆA s. m. (fur-kré-a). V. FOURCROYA.

FURCROYA s. m. (fur-kroi-ia). V. FOURCROYA.

FURCULAIRE adj. (fur-ku-lè-re — du lat. *furcula*, petite fourche). Hist. nat. Qui a la forme d'une petite fourche.

— Anat. *Os furculaire*, Nom donné à la clavicule des oiseaux.

— s. f. Infus. Genre d'infusoire systolides, type de la famille des furculariens, comprenant de nombreuses espèces qui vivent dans les eaux douces.

FURCULARIEN, IENNE adj. (fur-ku-la-ri-ain, iè-ne — rad. *furculaire*). Infus. Qui ressemble ou qui se rapporte aux furculaires.

— s. m. pl. Famille d'infusoires systolides, ayant pour type le genre furculaire.

— **Encycl.** Les *furculariens* forment une famille d'infusoires systolides, caractérisée par un corps ovoïde, cylindrique ou en massue, très-contractile, d'aspect variable, revêtu d'un tégument flexible, membraneux et susceptible de se plisser en long et en travers, suivant des lignes assez régulièrement espacées; une queue plus ou moins longue, terminée par deux doigts ou stylets articulés. Cette famille comprend les genres *furculaire*, *lindie*, *entéroplée*, *hydatine*, *notommate* et *plagiognathe*. Les *furculariens* habitent les eaux douces ou marines, et quelques-uns peuvent se propager dans les infusions artificielles. Ces animaux nagent très-bien. Plusieurs espèces présentent des points rouges, dont le nombre et la disposition sont très-variables.

FURCURIE s. f. (fur-ku-rî — du lat. *furca*, fourche, et du gr. *oura*, queue). Ornith. Section du genre mésange, caractérisée surtout par une queue très-fourchue.

FURE, rivière de France (Isère). Elle sort du lac de Paladru, traverse une vallée pittoresque dans laquelle elle alimente un nombre considérable d'usines, baigne Rives, Allivet, Fures, et se jette dans l'Isère, après un cours de 38 kilom.

FURED, ville de l'empire d'Autriche, dans la Hongrie, comitat de Szalad, à l'E. et près de Topolcza, sur la rive septentrionale du lac Balaton; 2,000 hab. Sources ferrugineuses acidules et bains des plus fréquentés du royaume de Hongrie.

FUR-EMPLAGE s. m. (fu-ran-pla-je). Anc. cout. Estimation basée sur le produit des objets et le temps pendant lequel ils peuvent être utilisés.

FURENS, torrent de France (Loire), qui descend d'un contre-fort du mont Pilate, arrose une vallée sauvage et fait mouvoir près de 300 usines avant de se jeter dans la Loire, après un cours de 42 kilom.

FURET s. m. (fu-rè — du bas-latin *furo*, *furonis*, que l'on trouve dans Isidore de Séville. *Furectus* se trouve employé par l'empereur Frédéric II, dans son traité *De venatione*. Delâtre dérive ce mot du latin *fur*, voleur, larron, proprement celui qui emporte; de la grande racine *bhar*, porter, grec *pherô*, latin *fero*, qui a un si grand nombre de dérivés dans les langues indo-européennes. Le *furet* serait ainsi désigné comme un petit voleur. Ce qui appuierait cette étymologie, c'est que *furo*, voleur, se trouve dans le bas latin de différentes lois barbares. Cependant quelques-uns voient plutôt dans ce nom un radical celtique, le bas breton *fur*, habile, adroit, gaëlique *fur*, même sens, d'où le kymrique *ffured*, furet, breton *fured*). Mamm. Nom vulgaire d'un carnassier du genre martre : *Selon le témoignage de Strabon, le* FURET *a été apporté d'Afrique en Espagne.* (Buff.) *Les enfants se servent du* FURET *pour dénicher les oiseaux.* (V. de Bomare.) *Le* FURET*, malgré sa couleur blanche, est la bête noire du lapin, et réciproquement.* (Toussenel.) ‖ *Grand furet*, Grison, espèce du genre glouton. ‖ *Petit furet*, Tayra, espèce de glouton. ‖ *Furet des Indes*, Mangouste des Indes.

— Par anal. Homme rusé, souple, habile qui s'insinue partout pour savoir ce qui s'y passe : *Les* FURETS *de la police.*

Nous nous entretiendrons tous les deux un moment,
De crainte qu'à sa piste un *furet* d'émissaire
Ne guette votre porte et n'évente l'affaire.
N. LEMERCIER.

— Anc. méd. Nom que l'on donnait à tous les purgatifs et vomitifs énergiques.

— Pêche. Engin de pêche, dont l'usage est prohibé.

— Jeux. Amusement consistant à passer prestement de main en main un objet qu'un des joueurs s'efforce de saisir au passage : *De belles jeunes filles et leurs amoureux, formant un cercle, jouent au* FURET *et à la savate.* (Th. Gaut.)

— **Encycl.** Le *furet* est un petit mammifère carnassier, très-voisin du putois, dont il n'est peut-être qu'une variété un peu dégénérée; il a le corps un peu plus allongé, atteignant jusqu'à $0^m,40$, et couvert d'un pelage jaunâtre ou fauve. Sa tête est longue et ses yeux roux. Ses mâchoires sont armées de carnassières très-fortes et de dents tuberculeuses assez développées, surtout à la mâchoire supérieure. Cet animal présente plusieurs variétés mélangées de fauve, de blanc et de noir, ou même entièrement blanches; ces dernières ont les yeux rouges, et ne sont, par conséquent, que des albinos. Le *furet* passe, du reste, très-facilement à l'albinisme, et même, suivant l'observation de M. Aubé, il se présente plus fréquemment sous cet état que sous celui qu'il nous offre dans la nature; cela est tellement vrai que Linné et Cuvier lui donnent pour caractères un pelage blanc jaunâtre et des yeux roses. Ajoutons, pour compléter cette description sommaire, qu'il a les jambes courtes, cinq doigts à chaque pied, armés d'ongles acérés, à pointe un peu écartée du sol, et qu'il marche sur trois phalanges, quelquefois même un peu sur la plante du pied.

Faut-il voir dans le putois l'origine du *furet?* Blainville croit à la possibilité de cette origine. Il a reconnu, après Daubenton, la presque identité des squelettes de ces deux animaux. Néanmoins cette opinion est loin d'être généralement adoptée. On pense que le *furet* est originaire d'Afrique; on ne l'a pourtant pas trouvé à l'état sauvage dans cette partie du monde. Il paraît avoir été introduit et domestiqué en Europe vers les derniers temps de la république romaine. Strabon rapporte qu'on fit venir des *furets* de la Libye pour détruire les lapins qui infestaient l'Espagne. Il s'est naturalisé dans cette dernière contrée. Mais en France on ne le trouve qu'à l'état de captivité.

L'instinct du *furet* le porte à pénétrer dans les terriers de lapins et à tuer ces animaux pour en sucer le sang. Tout le monde sait le parti que l'on a tiré de cet instinct, et combien le *furet* est estimé pour la chasse aux lapins, qu'il force à sortir de leur gîte. Mais quelquefois il les saigne sur place; on assure aussi que souvent il s'endort après, en sorte que *furet* et lapin sont alors perdus pour le chasseur. Pour obvier à ce grave inconvénient, on musèle le *furet;* alors il ne peut plus tuer le lapin, mais seulement le harceler pour le forcer à sortir et à se jeter dans le filet qu'on a tendu à l'entrée du terrier. On se sert aussi quelquefois du *furet* pour dénicher les oiseaux, car il entre aisément dans les trous des arbres et des murailles.

Cet animal s'apprivoise facilement et reconnaît la voix de son maître. Mais, si on l'irrite, il se défend en faisant de cruelles morsures. On élève les *furets* dans des caisses ou des tonneaux défoncés par un bout, et au fond desquels on met de la paille ou de l'étoupe. On les nourrit de pain, de son, de lait, d'œufs et surtout de soupe faite avec des anguilles, dont ils sont très-friands. On leur donne aussi de temps en temps un peu de viande. Lorsqu'on présente aux jeunes *furets* un lapin, même mort, ils se jettent dessus et le mordent avec fureur; s'il est vivant, ils le prennent par le cou et lui sucent le sang. En captivité, les *furets* passent une grande partie de leur vie à dormir; il ne paraît pas cependant que ce sommeil diminue en rien leur voracité; car, dès qu'ils s'éveillent, ils cherchent à manger.

La femelle recherche ardemment le mâle, quand elle est en chaleur. Elle a deux ou trois portées par an; le nombre de ses petits, dans chacune, varie de cinq à neuf. Dans certaines localités, quelques personnes élèvent des *furets* pour les revendre, et en retirent un assez bon revenu, car un *furet* bien dressé se vend jusqu'à 30 francs.

Furet (LE), titre sous lequel plusieurs journaux ont été publiés. Nous mentionnerons ici :

Le *Furet parisien* (1789, 10 nos); feuille orléaniste, hostile à Bailly, à La Fayette et surtout à la reine, « femme exécrable..., qui mérite d'expier ses crimes sur une croix..., qui périra assassinée à côté de son ivrogne et de ses bâtards. »

Le *Furet*, par Maillard (messidor an VII, 15 nos, in-8°).

Le *Furet* ou l'*Observateur*, par Roullion-Petit (juin-août 1814, 5 nos in-8°).

Le *Furet*, par Charles *** (Robert) (1818-1819, 2 nos). *C'est encore moi*, le *Furet constitutionnel*, par le même.

Le *Furet de Londres*, recueil satirique publié à Londres et à Paris (1829-1831).

Le *Furet cosmopolite*, par Barruel-Beauvert (1843, 3 vol. in-16).

Le *Furet de Paris*, journal théâtral, rédacteur en chef, Ferdinand de La Boulaye (1843-1848), etc., etc.

FURETAGE s. m. (fu-re-ta-je — rad. *fureter*). Chasse au lapin faite avec le furet.

— Sylvic. Méthode d'exploitation des bois employée principalement pour les taillis de chênes, de hêtres ou de châtaigniers, qui consiste à ne couper que les brins ayant juste l'âge de la coupe, et à laisser intacts sur la souche, pour les révolutions suivantes, tous ceux qui n'ont pas encore atteint cet âge : *Le* FURETAGE *est un système complet d'éclaircie appliqué aux taillis.*

— **Encycl.** Sylvic. Les souches des taillis furetés ne doivent jamais être entièrement dépouillées; cette circonstance leur permet de produire de nouveaux rejets jusqu'à un âge très-avancé. Elles sont soumises à des révolutions de vingt-quatre à trente ans, et, comme on les exploite tous les huit à dix ans, il s'ensuit qu'elles présentent d'ordinaire des brins de trois âges. Ce mode d'exploitation est surtout appliqué au hêtre, qui peut supporter un couvert épais et dont les souches repoussent mal. Toutefois, comme les perches sont abattues trop jeunes pour avoir pu produire des graines et que d'ailleurs on ne réserve pas de baliveaux, il en résulte que le taillis est peu à peu envahi par les herbes ou les arbustes, à moins qu'on n'ait soin de remplacer, à l'aide de repeuplements artificiels, les souches qui dépérissent. On a essayé aussi, mais avec moins de succès, d'appliquer ce genre d'exploitation au chêne et à d'autres essences.

Dans l'ancien grand-duché de Berg, on pratique le *furetage* d'une autre manière. Quand l'arbre planté a atteint $0^m,1$ de diamètre, on l'étête à la hauteur de 2 mèt. à $2^m,50$. On obtient ainsi des rejets qui forment une nouvelle tête. Dès que parmi ces rejets il s'en trouve qui mesurent $0^m,10$ à $0^m,15$ de diamètre au gros bout, on les coupe rez tronc et de manière à rendre la tranche bien nette. On opère ce *furetage* tous les deux, trois ou quatre ans, suivant la croissance rapide ou lente des bois. Les vieux têtards qui périssent sont remplacés par des plantations. Toutes les essences, même le hêtre, supportent bien ce traitement.

Dans l'exploitation des futaies, on appelle quelquefois *furetage* l'opération qui consiste à enlever çà et là les arbres les plus vieux, les bois dépérissants, viciés ou secs, et même quelques arbres en bon état réclamés par la consommation; mais ce mode est plus connu sous le nom de *jardinage*. (V. ce mot.)

FURETANT (fu-re-tan) part. prés. du v. Fureter : *Il revient sur ses pas, s'orientant et* FURETANT *le nez au vent et l'oreille aux aguets.* (V. Hugo.)

Que me sert-il d'avoir une avide cohorte
D'héritiers qui toujours veille et dort à ma porte,
Des gens qui, *furetant* les clefs du coffre-fort,
Me détendront mon lit peut-être avant ma mort?
REGNARD.

FURETER v. n. ou intr. (fu-re-té — rad. *furet*. Double le *t* lorsque la terminaison commence par un *e* muet : *Je furette, il furettera*). Chasser au furet : FURETER *dans une garenne.*

— Par anal. Fouiller partout avec soin pour découvrir des choses cachées ou se rendre maître d'un secret : *Je ne veux point avoir un espion qui* FURETTE *de tous côtés, pour voir s'il n'y a rien à voler.* (Mol.)

— Activ. Chasser au furet dans : FURETER *un bois, un terrier.*

— Chercher de tous côtés dans : *En leur présence, elle* FURETAIT *leurs papiers, les lisait et ouvrait jusqu'à leurs lettres.* (St-Simon.)

Toutes, sensiblement touchées,
Furetaient nos beautés cachées,
Et cherchaient des endroits à pouvoir censurer.
BOURSAULT.

— Sylvic. *Fureter un bois*, En couper les arbres çà et là, en choisissant ceux qui ont l'âge de la coupe : *Les anciennes ordonnances défendaient de* FURETER : *elles voulaient que les coupes fussent faites à tire et aire, c'est-à-dire de suite et toujours devant soi.*

FURETEUR s. m. (fu-re-teur — rad. *fureter*). Celui qui chasse au furet : *Les habiles* FURETEURS *ont la précaution de porter avec eux une peau de lapin toute fraîche, ou un lapin vivant.* (La Bruy.)

— Par anal. Celui qui fouille partout, qui cherche à découvrir des choses cachées, des secrets : *Un* FURETEUR *de bibliothèques. Ses yeux gris, animés d'un feu sans éclat, avaient le regard mobile et pénétrant du* FURETEUR *qui cherche et qui cache.* (Lamart.)

— Adjectiv. Qui furette : *Il avait un œil trop* FURETEUR *pour ne pas s'en être aperçu.* (Balz.)

FURETIÈRE (Antoine), lexicographe et littérateur français, né à Paris en 1620, mort en 1688. Furetière se livra d'abord à l'étude de la jurisprudence, qu'il délaissa bientôt pour le droit canon. Il obtint la charge de procureur fiscal à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, entra dans les ordres et fut nommé abbé de Chalivoy (diocèse de Bourges) et prieur de Chuines. Dès 1662, il était membre de l'Académie et se fit, dit-on, un ennemi de chacun de ses collègues par son esprit satirique et railleur. Ayant entrepris de rédiger un dictionnaire de la langue plus complet que celui que préparait l'Académie, il fut accusé d'avoir profité de ce dernier travail, et chassé de la compagnie comme plagiaire. On composa alors contre lui une devise accompagnée d'une figure représentant un excrément du corps humain, avec ces mots pour légende : *Ab ejecto corporis sanitas*, « le corps s'en trouve mieux quand on l'en a expulsé. »

Ce traitement rigoureux et peut-être injuste lui inspira une suite de factums satiriques contre les académiciens, qui ripostèrent vaillamment. Il en résulta un échange scandaleux de grossièretés entre les gens de lettres, et ces démêlés amusaient fort les désœuvrés de la cour et du grand monde. La Fontaine, longtemps lié avec Furetière, devint ensuite son ennemi et fut mêlé à ces déplorables querelles. Les *Factums* de Furetière sont écrits avec beaucoup d'esprit et de verve piquante; mais ces sortes d'ouvrages n'ont qu'un intérêt de passion et de circonstance et ne survivent presque jamais à leur auteur. Le *Dictionnaire* est une œuvre très-estimable, qui n'a cessé d'être consultée depuis le temps de Tallemant des Réaux jusqu'à l'époque moderne. Furetière mourut sans avoir vu la fin de son procès avec l'Académie. La dernière édition du *Dictionnaire* est d'Amsterdam (1725, 2 vol. in-fol.). Le *Nouveau recueil des épigrammatistes français*, de Bruzen de La Martinière, collection précieuse pour les recherches, donne treize pièces de Furetière dont quelques-unes ne manquent pas d'esprit. Voici un dizain qui a été souvent imité :

Puisque tu veux que nous rompions,
Et, reprenant chacun le nôtre,
De bonne foi nous nous rendions
Ce que nous avons l'un de l'autre,
Je veux, avant tous mes bijoux,
Reprendre ces baisers si doux
Que je te donnois à centaines;
Puis il ne tiendra pas à moi
Que de ta part tu ne reprennes
Tous ceux que j'ai reçus de toi.

Un homme fatigué de la vie essaye de s'étrangler et ne réussit pas. Là-dessus on le condamne à être traîné sur la claie puis pendu par les pieds. Furetière s'écrie :

Pourquoi ramener au supplice
Jean qui s'est lui-même pendu?
Croit-on qu'il lui fût défendu
De faire un acte de justice?

Comme avocat, Furetière avait beaucoup fréquenté les procureurs et ne les ménageait guère dans ses épigrammes :

Je ne sais par quel secours
La Mort a gagné la victoire
Contre le chicaneur Grégoire;
Car on dit qu'il avoit toujours
Quelque exception dilatoire.

Voici une épigramme moins inoffensive, et qui peut étonner, venant d'un homme d'église; assez originale, du reste, la *Dévote mal mariée :*

Claris, que vous êtes sotte !
Pendez le rosaire au croc,
Le paradis vous est *hoc*.
Sans faire tant la dévote,
S'il est vrai que votre époux
Est impuissant et jaloux,
Cela vous doit bien suffire :
Vous êtes vierge et martyre.

Pour en finir avec les épigrammes de Furetière, disons que, comme J.-B. Rousseau et Gacon, il en a beaucoup lancé contre le pauvre tragique Boyer, auteur de *Judith*. Il nous reste à indiquer les autres productions de notre auteur; elles ont pour la plupart une réelle importance littéraire : le *Roman bourgeois* (Paris, 1666, in-8° avec fig.); c'est une œuvre satirique et comique qui peint les mœurs et les ridicules de la classe moyenne; la collection Janet a réédité ce livre avec le concours intelligent de M. Victor Fournel; *Poésies* (Paris, 1666, in-8°); il y a là des satires contre les poëtes, les procureurs, les marchands, etc.; *Fables morales et nouvelles; Histoire allégorique* ou *Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence* (Amsterdam, 1702, in-12), facétie qui manque aujourd'hui d'application; *Voyage de Mercure*, satire en 5 livres et en vers, dirigée contre les littérateurs et les érudits (Paris, 1673, in-12); *Furetiriana* (Paris, 1696, in-12), recueil d'*anas* concernant Furetière, ou recueillis par lui. V. ci-après.

Furetière fut lié avec Boileau, Racine et La Fontaine, ce qui ne l'empêcha point de leur faire sentir quelquefois les traits piquants de sa malignité. On croit qu'il mit du sien dans les *Plaideurs* de Racine et davantage encore dans la parodie de *Chapelain décoiffé* qui se trouve dans les satires de Boileau.

Furetière était digne de ses illustres collaborateurs, et ceux-ci savaient apprécier son mérite.

Furetiriana, collection de bons mots recueillis par Furetière. Nous nous contenterons d'en citer quelques passages.

Alexandre le Grand ayant un jour écrit à sa mère Olympiade : « Le roi Alexandre, fils de Jupiter Ammon, à sa mère Olympiade, » cette princesse, qui était fort spirituelle, lui répondit : « Je vous prie, mon fils, de laisser là ces qualités, de ne pas me déceler comme vous faites, et de ne pas me mettre en mauvaise odeur auprès de Junon; car elle pourrait bien me jouer quelque mauvais tour, si elle venait à savoir que vous me reconnaissez hautement pour sa rivale. »

***

Le duc de Noailles avait écrit sur le lit de...

Nul heur, nul bien ne me contente,
Absent de ma *divinité*.

Henri IV, qui n'était encore que roi de Navarre, ajouta de sa main ces deux autres vers :

N'appelez pas ainsi ma tante :
Elle aime trop l'humanité.

***

Quand le maréchal de La Ferté fit son entrée à Metz, toute la ville vint le féliciter; les juifs s'étant présentés, il refusa de les recevoir : « Je ne veux pas recevoir ces marauds-là, dit-il; ce sont eux qui ont fait mourir mon maître, qu'on ne les fasse pas entrer. » Quand on leur annonça la réponse du maréchal, ils dirent qu'ils étaient extrêmement fâchés, car ils lui apportaient un présent de 4,000 pistoles. En apprenant cela le maréchal revint sur sa décision, et dit : « Faites-les entrer, ces pauvres diables; ils ne le connaissaient, ma foi ! pas, quand ils l'ont crucifié. »

***

Un grand seigneur assistant à la comédie en province fut touché des larmes de l'amoureux, qui ne pouvait décider l'héroïne à se rendre à ses désirs. Alors, sans penser où il était, il se leva, et s'adressant au comédien, il lui dit : « Parbleu, pauvre prince, tu me fais pitié, donne-lui seulement quatre pistoles, comme j'ai fait tantôt, et tu en viendras à bout tout de suite. »

***

« Combien y a-t-il de cocus dans cette rue-ci, sans te compter? disait un artisan à un savetier, son voisin. — Comment! sans me compter? je vous trouve plaisant, répondit ce dernier. — Eh bien, repartit l'artisan, si cela ne te convient pas ainsi, en te comptant, combien y en a-t-il?

***

Furetière, voyageant en Flandre, entra un jour dans une église où il entendit ces paroles : « Quoi ! chrétiens, vous ne seriez pas touchés de voir Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'arbre de la croix, tout meurtri de coups, et l'empereur Pompée fut bien ému de compassion lorsqu'il vit les éléphants de Pyrrhus percés de flèches ! »

Comme on a pu le voir par ces exemples, le *Furetiriana* correspond à nos recueils d'anecdotes et de bons mots.

FUREUR s. f. (fu-reur — du lat. *furor*, même sens). Violente explosion de colère, emportement poussé jusqu'à la frénésie : *Etre en* FUREUR. *Entrer en* FUREUR. *Combattre avec* FUREUR. *Tomber dans un accès de* FUREUR. *Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique et une* FUREUR *raisonnée.* (Volt.) *Les princes trouvent toujours des âmes assez viles pour exécuter leurs* FUREURS. (Duclos.) *Lorsqu'on ne discute que des erreurs, la lumière se montre de plus en plus; quand on se bat avec des passions, la* FUREUR *et les ténèbres ne font que s'accroître.* (St-Martin.) *Les plus cruels entre tous les bourreaux sont ceux qui servent la* FUREUR *étrangère contre leurs compatriotes.* (Bignon.) *La liberté aime à faire jouir de ses bienfaits les insensés même dont la* FUREUR *l'outrage.* (Bignon.)

A quoi bon la *fureur*, ou pourquoi s'affliger?
Le sage doit souffrir ce qu'il ne peut changer.
FR. DE NEUFCHATEAU.

En vain le destructeur rapide
De Marc-Antoine et de Lépide
Remplissait l'univers d'horreurs;
Il n'eût point eu le nom d'Auguste
Sans cet empire heureux et juste
Qui fit oublier ses *fureurs*.
J.-B. ROUSSEAU.

— Transport, déchaînement : *Les* FUREURS *de l'amour. Les* FUREURS *de la guerre civile. Les* FUREURS *des révoltes donnent la mesure des vices des institutions.* (Mme de Staël.)

Loin ces rimeurs craintifs, dont l'esprit flegmatique
Garde dans ses *fureurs* un ordre didactique.
BOILEAU.

‖ Passion, ardeur frénétique : *Aimer le jeu avec* FUREUR. *Aimer une femme avec* FUREUR. *Quand on a aimé avec emportement, il faut qu'on haïsse avec* FUREUR. (Fén.) *La* FUREUR *de la guerre est une maladie des rois et des ministres.* (Fén.) *Ceux qui ont la* FUREUR *de rimer ressemblent aux insectes qui vont déposant leurs œufs partout.* (Boiste.) *La* FUREUR *du bal avant l'âge ou après l'âge est une passion funeste ou ridicule.* (V. Janet.) ‖ Envie démesurée, démangeaison; habitude irrésistible et invétérée : *Avoir la* FUREUR *de se mêler de tout. La* FUREUR *des Français, c'est d'avoir de l'esprit; et la* FUREUR *de ceux qui veulent avoir de l'esprit, c'est de faire des livres.* (Montesq.) *L'inconvénient presque infaillible qui éternise toutes les controverses est la* FUREUR *des assertions générales.* (D'Alemb.) ‖ Inspiration, exaltation poétique : FUREUR *prophétique.* FUREUR *poétique.*

Apollon par des vers exhale sa *fureur*.
BOILEAU.

— Par ext. Violente agitation, mouvement impétueux : *La mer déferlait avec* FUREUR. *Le vent soufflait avec une* FUREUR *inouïe. Rien n'échappa à la* FUREUR *des flammes. La douceur des formes n'exclut pas la fermeté du caractère; ainsi le câble flexible résiste à la* FUREUR *des flots.* (De Lévis.)